



Les personnels de la MA Nevers paient le prix fort de la politique de désencombrement de la DI de Dijon

Le samedi 9 mars 2024, une fois encore, la maison d'arrêt de Nevers a été touchée par l'agression lâche de l'un de ses surveillants.

Une personne détenue, bien connue pour son comportement provocateur, son attitude désinvolte et ses multiples trafics, sans compter les nombreuses extractions à l'hôpital dues à sa grande consommation de stupéfiants, s'en est pris à l'une de nos collègues.

Après une nouvelle crise peut-être causée par sa consommation excessive de stupéfiants, il est décidé de conduire l'intéressé à l'infirmerie.

Le détenu, épuisé par ses fréquents allers-retours, exprime son souhait de ne pas se rendre à l'infirmerie.

Le détenu préférant aller se promener, réclame lui-même sa propre extraction médicale !!!

La collègue referme la porte après le refus de la personne détenue de se rendre à l'infirmerie. Cela a pour conséquence de provoquer un revirement de situation ! La personne détenue exprime finalement son souhait de se rendre au médical.

A l'ouverture de la cellule, le détenu se rue vers la porte.

La collègue lève sa jambe devant elle dans un réflexe de protection, le détenu la lui saisit avec ses mains. Notre collègue lui demande de la lâcher mais il refuse, elle se débat, tente de se libérer de cette étreinte dangereuse. Lui insiste, jubilant de plaisir de l'avoir à sa merci.

Pour faire cesser le détenu, l'auxiliaire d'étage et deux autres collègues devront intervenir.

Qu'avait-il en tête ? Que prévoyait-il de faire si la réaction de nos collègues n'avait pas été si rapide ?

En conclusion, la collègue est en accident de travail suite de cette agression. Elle est éprouvée moralement et physiquement. Elle souffre de multiples douleurs.

Monsieur le Chef d'établissement, **FO Justice vous alerte à nouveau sur la surpopulation pénale** qui sévit à la Maison d'arrêt de Nevers et plus particulièrement sur les cas de plus en plus délicats que nous devons gérer.

FO Justice a déjà fait remonter le 29 février 2024, soit 9 jours plus tôt, une autre agression sur cinq agents.

FO Justice alerte de nouveau le CE sur la tension palpable de la détention due aux derniers événements et à la surpopulation pénale qui se fait ressentir chaque jour davantage.

FO justice se tient à la disposition de la collègue pour l'assister dans les démarches qu'elle souhaitera mener.

FO justice demande au Chef d'établissement que la personne détenue soit transférée en MOS.

SLP **FO Justice** Nevers

Le : 13.03.2024

